

**Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 21 novembre 2022**

Nombre de
conseillers élus : 29

Conseillers en
fonction : 29

Conseillers
présents : 26

Sous la présidence de Monsieur Michel HERR, Maire,

Membres présents :

*Martine OHRESSER, Pierre AUBRY, Emmanuel HEYDLER
Isabelle ROUVRAY, Patrick VOLKRINGER adjoints ; Patrick
FLIEGANS, André GENIN, Christophe FISCHER, Carine MAETZ,
Claudine KUNTZ-MASSON, Danielle RISCH, Christine
AFFOLTER, Rémy BOSCH, Catherine GARRIDO-
REIMERINGER, Christine HOFFERLIN, Christel HAMM,
Romain SPEISSER, Fabienne JEHL, Nicolas ZIRN, Jean
FISCHER, Philippe ELSASS, Marie-Odile MEYER, Francis
BACHELET, Franck MODRY, Aymeline FAIVRE.*

Membres absents excusés :

*Catherine WIDEMANN procuration à Patrick VOLKRINGER,
Christophe ICHTERTZ, Olivier BOURDERONT procuration à
Philippe ELSASS.*

N° 075/2022

**REVALORISATION DES TARIFS DU BOIS D'AFFOUAGE ET LIMITATION DES
VENTES**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de revaloriser les tarifs du bois d'affouage actuellement fixés à 42 € H.T. le stère de chêne et à 44 € H.T. le stère de hêtre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 043/2013 du 11 mars 2013 relative au bois d'affouage et au bois d'industrie en long ;

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

DECIDE

DE RESERVER la vente du bois d'affouage aux habitants de Rosheim à six stères par foyer limité à une adresse et par année civile ;

DE FIXER à compter du 1^{er} septembre 2022, les tarifs du bois d'affouage aux montants définis ci-après :

- 50 € H.T. le stère de chêne ;
- 50 € H.T. le stère de hêtre ;

DE DIRE QUE

l'acheteur de bois d'affouage devra passer personnellement commande en mairie ou via le site internet de la Ville ;

D'AUTORISER

Monsieur le Maire à signer toutes les pièces comptables et tous les documents se rapportant à ce dossier.

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Vu la réception en Sous-Préfecture le

Vu la notification à l'intéressé

Vu la publication

Rosheim, le 25 novembre 2022

Le Maire

M. Michel HERR

La secrétaire de séance

Mme Muriel SCHARSCH



Suivent les signatures des membres présents

Pour extrait conforme

ROSHEIM, le 25 novembre 2022

Le Maire

M. Michel HERR

La secrétaire de séance

Mme Muriel SCHARSCH

